

EOLIENNES EN MER DIEPPE ET LE TREPORT (EMDT)

Projet de parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport

COMPTE RENDU DU PETIT-DEJEUNER THEMATIQUE « LE TOURISME & L'ÉOLIEN EN MER » 1^{er} mars 2018 - Rouen

Le petit-déjeuner s'est tenu de 8h30 à 10h30 et a réuni 11 participants.

En présence de :

- Christophe LEBLANC, Maud HARRIBEY, Alix LE GUYADER pour le maître d'ouvrage (EMDT)
- Michèle CABANIS, cabinet d'étude *VUES sur Mer*
- Jacques ROUDIER, le garant de la concertation

Déroulé

1. Mot d'accueil et actualité du projet par Christophe LEBLANC, Directeur Développement du projet
2. La démarche d'EMDT sur le tourisme et l'éolien en mer par Maud HARRIBEY, Coordinatrice de la concertation du projet
3. Présentation des principaux résultats de l'étude « *Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer* » par Michèle CABANIS, du cabinet d'étude VUES sur Mer et échanges
4. Conclusion et invitation aux ateliers pour les professionnels du tourisme du 11 avril 2018, Christophe LEBLANC

Annexes

- Diaporama commenté en séance
- Liste des participants

1. Mot d'accueil et actualité du projet

Christophe LEBLANC, remercie les participants de leur présence et introduit la rencontre en rappelant qu'il s'agit notamment de la présentation - en primeur – des principaux résultats de l'étude menée par le cabinet VUES sur Mer en 2017 et intitulée « *Retour d'expérience : tourisme & éolien en mer* », afin de nourrir la réflexion sur les opportunités qui pourraient se dégager pour nos territoires.

Il invite chacun à se présenter et indique que des photos seront prises pour accompagner une information du public ; il invite ceux qui souhaiteraient ne pas être pris en photo à le signaler. Il précise également qu'un compte-rendu sera rédigé et partagé.

Après avoir vérifié que les participants disposent bien de l'information générale sur le projet de parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport et ses caractéristiques - ce qui était le cas - Christophe LEBLANC partage l'actualité récente de l'avis favorable de l'Agence française de la biodiversité (AFB) sur le projet. Il indique que 2018 sera marquée par la tenue de l'enquête publique sur le projet, puis par les décisions de la préfecture sur les demandes d'autorisation d'utilisation du domaine public maritime et au titre de la loi sur l'eau (cf. diapositives 4 à 10).

Il précise que l'étude sur le tourisme et l'éolien en mer, dont il sera notamment question ce matin a été conduite par le cabinet d'étude spécialisé VUES sur Mer sur près de 18 mois pour le compte d'EMDT. Cette étude apporte des éléments de réponse complémentaires aux demandes exprimées par des parties prenantes sur ce sujet.

Il annonce que ces résultats seront également partagés avec les professionnels du tourisme du littoral, lors d'un second atelier, qui se tiendra le 11 avril 2018, auquel les participants du jour seront également conviés.

2. La démarche d'EMDT sur le tourisme et l'éolien en mer

Maud HARRIBEY, présente les objectifs d'EMDT et le contexte dans lequel l'étude de VUES sur Mer a été menée. Partant du constat de l'importance du secteur touristique dans l'économie locale du littoral normand-picard, EMDT a décidé, il y a 4 ans déjà, d'initier le recueil d'informations sur les liens entre le tourisme et les parcs éoliens. La finalité : aider à anticiper l'arrivée du parc et préparer une cohabitation harmonieuse entre celui-ci et les activités touristiques existantes et futures.

Elle rappelle ensuite les différentes études réalisées (diapositives 13 à 19) sur ce sujet :

Dès 2014, EMDT a d'abord cherché à évaluer les effets de son projet sur ce secteur économique en initiant la réalisation d'une étude sur les impacts socio-économiques du projet, comportant notamment un volet « tourisme et loisirs en mer ». En 2015, le débat public sur le projet a d'ailleurs montré l'importance de ce sujet pour le territoire.

Par la suite, EMDT, sous l'égide du garant de la concertation, a également organisé des premiers ateliers participatifs, en mai 2016, pour recueillir les avis et interrogations des représentants locaux de la filière sur les perspectives de cohabitation du parc avec leurs activités. Les conclusions de ces ateliers ont incité EMDT à demandé à VUES sur Mer de réaliser une étude complémentaire sur les retours d'expérience des pays étrangers en matière d'interaction entre tourisme littoral et éolien en mer. Cette étude réalisée entre 2017 et 2018, est présentée pour la première fois pendant ce petit-déjeuner.

3. L'étude de Vues-sur-Mer : principaux résultats et discussions

Michèle CABANIS expose le déroulé de sa présentation : méthode, retours d'expérience sur les effets de l'arrivée de parcs éoliens en mer sur le tourisme des territoires d'accueil, retours d'expérience sur des activités touristiques dédiées à l'éolien et propositions.

Les effets sont observés grâce à un focus sur la Grande-Bretagne (en particulier les côtes Ouest et Nord – avec l'étude de 22 villes et 16 parcs éoliens situés de 6 à 19 km des côtes) et les activités dédiées à l'éolien sont analysées dans 6 pays (Grande Bretagne, Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Belgique et Etats-Unis). Les données exploitées mixent les informations géographiques, les statistiques économiques et les témoignages diversifiés de professionnels du tourisme et d'acteurs institutionnels. Elle souligne à ce sujet que tous les professionnels rencontrés sont disposés à accueillir les professionnels normands qui le souhaiteraient, pour partager leur expérience.

Valérie DHOME, Référente Tourisme, DIRECCTE Normandie demande si les noms donnés aux parcs éoliens présentés dans le retour d'expérience l'ont été avec une volonté particulière d'établir un lien avec le territoire d'accueil ?

Michèle CABANIS souligne l'importance de cette question et indique qu'en effet, le souci était constant dans les cas présentés de donner une identité aux parcs en rapport avec le territoire. Elle donne l'exemple d'éoliennes auxquelles le prénom de nouveaux-nés du territoire a été attribué.

Jean-Luc LEGER, Président du CESER Normandie juge cette présentation très intéressante pour les raisons suivantes : on peut y mesurer la plus-value apportée par le tourisme associé aux parcs éoliens. Cette plus-value se voit lorsqu'elle se traduit par une activité qui se développe. Elle génère de la fierté. Et l'on comprend aussi que quand Michèle CABANIS dit « c'est le territoire qui commande », c'est tout à fait juste, mais il souligne que l'activité doit être suscitée. Il estime que les collectivités qui s'opposent aujourd'hui au projet pourraient bien passer à côté d'une telle opportunité.

Olivier FLEUTRY, Vice-président du CESER Normandie, indique que pour sa part qu'il est moins optimiste dans la mesure où, selon lui, l'acceptation des projets éoliens est plus grande au Royaume Uni. De plus, le fait que le projet de parc éolien en mer de Dieppe-Le-Tréport soit prévu à plus de 10 miles de la côte fait que l'on ne le verra pas, ce qui ne contribuera pas au désir d'aller le visiter. Il considère que l'on ne peut pas attendre grand-chose d'extraordinaire d'un objet qui restera virtuel pour les touristes.

Christophe LEBLANC rappelle que la distance du projet de parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport est de 15 à 17 km des côtes et précise que le parc devrait se voir par temps clair, les photomontages réalisés et à disposition ce matin, en attestent.

Michèle CABANIS rapporte qu'à l'arrivée des premiers parcs éoliens en Grande-Bretagne, les gens étaient plutôt contre et avaient peur. Mais dès que ceux-ci ont été construits, on lui a raconté que l'attitude a changé. Elle revient sur le point de vue exprimé par Olivier FLEUTRY et considère qu'obtenir un retour de valeur est déjà bien, même si s'il n'est pas extraordinaire. Elle rappelle que, même éloignés des côtes à 30 km donc non visibles, les parcs intéressent. L'enjeu pour le projet de Dieppe-Le Tréport est donc d'être pionnier.

Thomas BOURGUIGNON, Conseiller territorial référent, Pays Dieppois et Littoral, CCI Seine Mer Normandie, souligne deux points intéressants selon lui : le fait que l'activité touristique générée par un parc éolien créera des emplois supplémentaires et l'importance d'y réfléchir en amont, sachant que cela n'appartient qu'aux acteurs du territoire d'en prendre l'initiative. Il se dit prêt à en parler aux acteurs locaux du tourisme et avoue être le premier à faire des balades en mer pour pas « grand-chose ». Il conclut en invitant à miser sur la transition énergétique et à avancer ensemble en portant différents projets dans ce cadre nouveau.

Valérie DHOME, Référente Tourisme, DIRECCTE Normandie indique que sa vision des enjeux du tourisme d'entreprise est élargie au-delà du projet de Dieppe-Le Tréport à l'ensemble de la région Normande. Pour elle, c'est peut-être au niveau régional qu'il revient d'impulser une vision incluant tous les parcs normands et leur mise en tourisme. Il n'est pas forcément nécessaire de construire un centre d'informations et d'interprétation sur chaque site. Elle constate que la visite d'entreprise a de plus en plus de succès, à l'instar de celui dédié aux activités industrielles (ex : le nucléaire).

Stéphane MAZURAI, Chargé de mission Maritime et Energies Marine Renouvelables, Région Normandie, incite, dans ce contexte, à être exemplaire pour ce qui est de la performance énergétique des bâtiments qui seront construits pour le projet, notamment les usines de fabrication des éoliennes prévues au Havre, afin de prévoir également leur visite dans le cadre d'un tourisme industriel.

Christophe LEBLANC confirme ce point ; il partage son expérience dans le secteur automobile (Toyota) pour insister sur la nécessité d'anticiper le passage des flux de visiteurs dès la conception des bâtiments.

Michèle CABANIS en profite pour évoquer la Maison du Climat de Bremerhaven qui consacre 500 m³ à l'éolien en mer alors qu'en France, rien de comparable n'existe à ce jour. Selon elle, une place est à prendre par la Normandie en tant que « territoire de toutes les énergies ».

Stéphane MAZURAS, Chargé de mission Maritime et Energies Marine Renouvelables, Région Normandie, demande s'il est envisageable qu'EMDT s'installe dans le cadre du projet Aquarium sur Dieppe.

Christophe LEBLANC informe que les contacts sont établis et la réflexion en cours, en effet. Michèle CABANIS considère que le retour d'expérience montre que toutes les greffes territoires-projets sont possibles pour autant que cela soit cohérent.

Dans la perspective du prochain atelier participatif sur le projet et le tourisme, qui sera organisé le 11 avril 2018, à Eu, **Christophe LEBLANC** demande aux participants de suggérer des façons de mobiliser les professionnels locaux pour qu'ils s'impliquent dans la réflexion.

Jean-Luc LEGER, Président du CESER Normandie insiste sur la nécessité d'anticiper et de poursuivre cette démarche sur la Seine-Maritime. Selon lui, le département doit se persuader qu'il n'est pas seulement un industriel mais que sur la base de toutes les énergies qui s'y développent, des produits touristiques sont à inventer. Il prend l'exemple des visites virtuelles du Pont d'Avignon reconstitué pour suggérer d'avoir la même approche pour des attractions sur le futur parc éolien en mer, afin d'aider les visiteurs à se projeter.

Thomas BOURGUIGNON Conseiller territorial référent, Pays Dieppois et Littoral, CCI Seine Mer Normandie, recommande d'axer la mobilisation des acteurs locaux (restaurateurs par exemple) sur les opportunités en termes de chiffre d'affaires. Pour les ateliers participatifs à venir, il suggère des formats courts en veillant aux créneaux horaires.

Maud HARRIBEY informe que 2 sessions au choix d'atelier, avec des créneaux horaires différents, seront proposées.

Valérie DHOME, Référente Tourisme, DIRECCTE Normandie partage sa conviction que désormais le public apprécie le tourisme expérientiel. Elle donne l'exemple d'un atelier auquel elle a participé récemment avec des professionnels du tourisme lors duquel ceux-ci ont été mis en situation à partir de questions telles que : « *mon produit, c'est de l'hébergement, qu'est-ce que je fais pour augmenter l'intensité de l'expérience de mes clients si un parc éolien en mer est créé ?* ». Les participants ont dû imaginer un scénario à proposer à leurs clients, et imaginer ce que cela pouvait leur apporter en plus. Elle a également cité l'utilisation de drones qui produisent facilement de très belles images.

Fabienne CORRUBLE, Présidente d'Actions et Territoires, considère que la phase chantier du projet intéressera également fortement.

Valérie DHOME, Référente Tourisme, DIRECCTE Normandie considère que la valorisation des métiers constitue une autre carte à jouer.

Michèle CABANIS cite l'exemple du Glasgow Science Center qui, à travers une exposition en cours, présente les métiers de l'énergie dont l'éolien, a pour but de susciter des

vocations professionnelles et est conçue pour intéresser tous les âges. 1 million de visiteurs sont attendus.

Stéphane MAZURAIS, Chargé de mission Maritime et Energies Marine Renouvelables, Région Normandie note que dans le cas du projet de Dieppe-Le Tréport, il n'y aura – à sa connaissance – pas de nouveaux métiers, mais une adaptation de métiers existants.

Christophe LEBLANC confirme et considère qu'il s'agirait plutôt de faire connaître les métiers dont le projet a besoin.

4. Conclusion

Pour conclure, **Christophe LEBLANC** remercie les participants et retient l'idée d'un format d'atelier permettant une mise en situation des participants ainsi que l'invitation à accompagner les acteurs pour qu'ils puissent se projeter.

Il informe que l'étude « Retour d'expérience : Tourisme et Eolien en mer », réalisée par VUES sur Mer, sera consultable prochainement sur notre site internet et téléchargeable sur demande auprès d'EMDT.

Il résume aussi les conclusions marquantes des différentes études réalisées à ce jour pour le compte d'EMDT concernant les interactions entre le tourisme et l'éolien en mer :

- à l'étranger, l'implantation de parcs éoliens en mer n'a pas eu d'impact négatif sur la filière touristique locale ;
- l'éolien en mer peut être une opportunité de développer de nouvelles offres touristiques ;
- l'anticipation est une clé de la réussite ; il est donc important d'initier dès maintenant une réflexion conjointe entre acteurs ;

Pour cela, il réitère son invitation à faire venir les services des institutions et organismes du secteur du tourisme à un second atelier participatif qui aura lieu sur le littoral à Eu le 11 avril prochain, avec deux sessions au choix (15h ou 18h) ;

Cet atelier sera l'occasion d'échanger avec des professionnels locaux du tourisme sur ce sujet et de poser les bases d'un plan d'action conjoint et partagé.

L'équipe d'EMDT reste à la disposition des participants pour toute suggestion ou précision éventuelles concernant cet atelier.